

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie  
des Pays de la Loire

**Décision n° 38131 du 8 juin 2011 portant attribution, en 2011,  
de la prime de résultats exceptionnels à titres individuel, collectif et exceptionnel**

NOR : IOCJ1124346S

Le commandant de la région de gendarmerie des Pays de la Loire,

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale ;

Vu le procès-verbal de la commission consultative du 6 juin 2011,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les militaires de la gendarmerie de réserve dont la liste est jointe percevront, à titre exceptionnel, au titre de l'année 2010, une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juin 2011.

*Le colonel,*  
*commandant la région de gendarmerie des Pays de la Loire,*  
F. ALÈGRE DE LA SOUJEOLE

ANNEXE

LISTE DES MILITAIRES DE RÉSERVE BÉNÉFICIAANT D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,  
À TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN MONTANT DE 500,00 € POUR L'ANNÉE 2010

Druard Christian	Nigend : 004 818	Numéro de livret de solde : 9 581 085
Luzurier Bruno	Nigend : 274 501	Numéro de livret de solde : 9 580 624
Quemener Georges	Nigend : 275 331	Numéro de livret de solde : 9 520 615